



Centre de formation  
Elisabeth Breton



# Centre de formation Elisabeth Breton

## Siège social et correspondance

Elisabeth Breton  
5 rue Eugénie Grandet  
78280 Guyancourt  
Tél : 06 74 51 73 17



## LIVRET D'ACCUEIL

### RELAXOLOGUE

*Professionnel(le) de la Gestion du stress*



## MÉTIER DE LA PRÉVENTION-SANTÉ-BIEN-ETRE



## Le mot d'accueil

Madame, Monsieur,

Soyez les bienvenus !

Je vous remercie de nous avoir fait confiance pour votre projet de formation.

Pour faciliter votre parcours nous vous remettons ce livret d'accueil qui devrait faciliter votre formation tant du point de vue théorique que pratique.

Vous trouverez également dans ce document des informations concrètes, ainsi que des conseils qui vous seront utiles tout au long de votre présence au sein de notre Centre.

N'hésitez pas à le consulter et à l'utiliser.

En cas de question complémentaire, nos services restent à votre disposition.

La directrice

Elisabeth BRETON



## SOMMAIRE

Présentation du centre.....	page 5
Les locaux .....	page 6
Nos valeurs.....	page 9
Code de déontologie.....	page 10
Règlement intérieur .....	page 12
Conseil de perfectionnement.....	page 13
Comité de recherche .....	page 14
Outils pédagogiques .....	page 15
L'équipe .....	page 15
Partenaires .....	page 17
Modalité d'inscription.....	page 18
Certification de Relaxologue.....	page 21
Certification de Fiches INVENTAIRE .....	page 23
Installation professionnelle.....	page 25



## Présentation du Centre

Le Centre de formation Elisabeth Breton a pour mission de fournir les meilleures compétences requises pour exercer les activités professionnelles de **RELAXOLOGUE-Professionnel(le) de la Gestion du stress**.

Nos efforts se construisent dans le respect des exigences réglementaires :

- Garantir la qualité de nos formations selon les réformes de l'Etat
- Assurer l'amélioration des métiers par des formations continues
- S'adapter à l'évolution des métiers et aux besoins de la société
- Améliorer en permanence la satisfaction de nos stagiaires et les performances de nos formations.

Pour cela notre organisation est orientée selon les axes suivants :

- Performance Formation
- Performance Certification
- Performance Installation professionnelle

Satisfaction et réussite sont nos leitmotivs :

- Des installations pédagogiques et des matériels adaptés au type de formation
- Une évaluation systématique des stagiaires
- Une enquête de satisfaction pour chaque formation
- Des actions correctives pour chaque observation du stagiaire

Indicateurs de performance

*A ce jour (15/06/2019) :*

37 relaxologues certifiés par le jury.

- 100 % de réussite par voie de formation.
- 100% exercent l'activité de relaxologue-professionnel(le) de la gestion du stress

Retour des sondages : GRILLES D EVALUATION A CHAUD

<https://www.reflexobreton.fr/resultat-des-fiches-devaluation-formations-2018/>



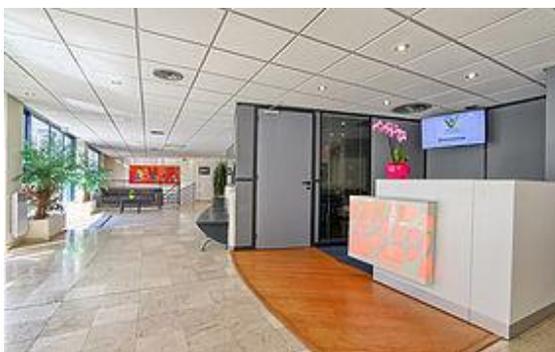
## Les locaux

### Les formations se déroulent dans deux lieux différents sur VERSAILLES :

1. ISE, 9 rue des états généraux, Versailles
2. ERMITAGE ACCUEIL, 23 rue de l'ermitage, Versailles

#### **Institut Supérieur de l'Environnement (ISE)**

9 rue des états généraux  
78000 VERSAILLES



#### Comment venir ?

##### **Gare**

5 minutes à pied de deux gares :

- Versailles Chantiers  
RER C  
Transilien : trains directs depuis la gare Montparnasse (15 minutes de trajet)  
TER en provenance de l'ouest francilien  
TGV en provenance de Marseille, en passant par Lyon
- Versailles Rive Gauche - gare RER C

##### **Route**

Rejoindre Versailles par l'autoroute A13, sortie Versailles Centre ou par la nationale 12, sortie Versailles Centre

##### **Aéroport**

Environ 30 minutes en voiture de l'aéroport d'Orly.

De l'aéroport Charles de Gaulle: prendre le RER B jusqu'à Saint-Michel Notre-Dame, puis prendre le RER C jusqu'à Versailles-Chantiers

##### La salle

Salle climatisée et équipée de tables de massage, chaises, paperboard, vidéoprojecteur et écran.



### La restauration

Pause déjeuner de 13h à 14h.

Possibilité de prendre ses repas sur place le midi. Un espace situé au sous-sol, en face de l'auditorium, l'espace détente, est équipé de distributeurs de boissons et de snacks, de chaises, favorisant ainsi détente et convivialité.



### Horaires de formation

Sauf informations contraires, les horaires de formation sont les suivants :

- 9H30 - 13H00
- 14h - 18H30



### ERMITAGE ACCUEIL

23 rue de l'Ermitage  
78000, Versailles

<http://www.ermitage-fondacio.com/>

Télécharger la plaquette (PDF)

<http://www.ermitage-fondacio.com/Plaquette-Ermitage-2018-2019.pdf?rubrique48>

L'hébergement

<http://www.ermitage-fondacio.com/hebergement.html>

La restauration

<http://www.ermitage-fondacio.com/restauration.html>

Pause déjeuner de 12h30 à 13h30.

Possibilité de prendre ses repas sur place le midi dans le restaurant de l'Ermitage .

Venir à l'Ermitage

<http://www.ermitage-fondacio.com/acces.html>



La salle

Salle équipée de tables, chaises, paperboard, vidéoprojecteur et écran.



Horaires de formation

Sauf informations contraires, les horaires de formation sont les suivants :

- 9H30 - 12H30
- 13h30 - 17H30



### Nos valeurs, notre engagement

Le Centre de formation Elisabeth Breton est enregistrée sous le N° 11 78 80683 78, auprès de la DRTEFP d'Ile de France, ayant son siège social 5 rue Eugénie Grandet, 78280 Guyancourt.

Le Centre de formation Elisabeth Breton propose des formations de relaxologie, de prévention et de gestion du stress.

#### **Notre engagement :**

Le Centre de formation Elisabeth Breton s'engage à vous accompagner dans la réalisation de vos projets et dans votre insertion professionnelle à l'issue de formation de RELAXOLOGUE-Professionnel(le) de la gestion du stress.

#### **Nos valeurs**

- Être dans une écoute permanente de nos stagiaires afin de répondre à leurs besoins.
- Accompagner chacun de nos stagiaires dans leurs processus de connaissance et d'apprentissage pratique.
- Notre engagement à développer le Savoir Être et le Savoir Faire dans chacune de nos formations.
- Respecter le droit à l'intimité et à la pudeur de chaque personne.
- Garantir des formations de qualité ne faisant nullement référence à des dérives sectaires.
- Appliquer une charte éthique et déontologique prônant le respect du stagiaire et les compétences professionnelles de notre équipe.

Le **Code de déontologie** et le **Règlement Intérieur** ci-après est l'illustration de notre engagement à vous proposer des formations garanties d'une qualité rigoureuse.



## Code de déontologie

Le présent code de déontologie définit l'engagement du(de la) relaxologue-professionnel(le) de la gestion du stress, envers le public, les client(e)s et les professions. Ce code de déontologie garantit l'éthique professionnelle des relaxologues issus du Centre de formation Elisabeth Breton.

Le(la) relaxologue est un professionnel de la relation d'aide, de la gestion du stress et du bien-être, qui prend en charge la personne en lui proposant et en réalisant des protocoles de relaxation psychocorporelle.

1. Le(la) relaxologue issu(e) de l'école d'Elisabeth Breton s'engage à exercer l'activité avec humanité, probité et loyauté en accord avec le référentiel d'activité élaboré par l'école.
2. Le(la) relaxologue s'engage à ne nuire en aucune façon à l'un(e) de ses membres, et à entretenir des relations confraternelles de respect et de courtoisie, d'honnêteté et de bonne foi avec les autres confrères et consœurs.
3. Le(la) relaxologue s'engage à respecter le Règlement intérieur de l'école, et à n'émettre aucune critique à l'égard des autres écoles.
4. Le(la) relaxologue s'engage à toujours observer le principe fondamental du respect de la personne humaine et à protéger l'intégrité physique et psychique des personnes sous sa responsabilité.
5. Le(la) relaxologue s'engage à ne pas se substituer aux professionnels de santé, à ne pas prodiguer de diagnostic, de prescriptions médicales et à ne pas interférer avec des traitements médicaux en cours.
6. Le(la) relaxologue a pour objectif de restaurer au maximum l'autonomie de son client et laisse à celui-ci sa totale liberté de choix thérapeutique.
7. Le(la) relaxologue observe l'attitude absolue de réserve et de secret professionnel pour ses clients. Il(elle) s'engage à respecter la confidentialité des informations collectées durant l'accompagnement individuel.
8. Le(la) relaxologue s'engage à ne cautionner ni alimenter les excès, errances (émotionnelles, spirituelles, addictions, dérives perverses) ou projections de son client, afin de demeurer authentique dans la démarche stricte et exclusive du(de la) relaxologue qui



n'est ni un médecin, ni un psychologue, ni un maître spirituel, ni un substitut affectif.

9. Le(la) relaxologue s'engage à interdire toute propagande, prosélytisme religieux ou idéologique au sein de son cabinet ou lieu d'intervention. Il(elle) s'engage à lutter contre toutes les dérives sectaires dont il(elle) serait témoin.

10. Le(la) s'attache à promouvoir, sous l'égide de l'école, les standards des formations pour satisfaire les critères et exigences de la profession de relaxologue et s'engage à parfaire ses pratiques en participant à des formations post graduées.

11. Le(la) relaxologue s'engage à actualiser régulièrement son savoir et ses compétences afin de répondre aux attentes du public et aux évolutions du métier de relaxologue.

12. Le(la) relaxologue s'engage à ne pas diffuser d'informations pouvant induire le public ou les médias en erreur ou nuisant à l'image de la profession de relaxologue.

13. Le(la) relaxologue s'engage à respecter les concepts et les principes généraux de la relaxation et la gestion du stress. Il(elle) s'engage également à ne pas dénaturer ou amalgamer la relaxation avec d'autres techniques sans que son client en soit averti.

14. Le(la) relaxologue s'engage à respecter les limites de ses compétences et à orienter ses clients vers un autre professionnel lorsque celui-ci nécessite un traitement ou une aide thérapeutique ne relevant pas de ses compétences.

15. Tout relaxologue qui ne respecterait pas le présent code de déontologie pourrait se voir exclu de l'annuaire de l'école d'Elisabeth Breton.

### **La finalité de la formation de RELAXOLOGUE-Professionnel(le) de la Gestion du stress proposée par Elisabeth Breton est :**

- de conduire les stagiaires à un niveau de connaissances et de compétences en adéquation avec la réalité de la pratique professionnelle de relaxologue
- d'assurer une qualité élevée et homogène de formation de relaxologue
- de former des relaxologues compétents et opérationnels.

L'école met en œuvre différents types d'actions avec des professionnels, des institutions et des entreprises.

### **ANNUAIRE DE PRATICIENS DE L'ÉCOLE**

Un annuaire permet au public de trouver un(e) Relaxologue parmi les anciens élèves.

<https://www.reflexobreton.fr/ressources-reflexologue-relaxologue/carte/>



## Règlement Intérieur

Le règlement intérieur a pour objet de préciser un protocole d'une conduite au sein du Centre de Formation, enregistrée sous le N° 11 78 80683 78, auprès de la DRTEFP d'Ile de France, ayant son siège social 5 rue Eugénie Grandet, 78282 Guyancourt.

Lieux des formations :

- ISE, 9 rue des Etats Généraux, 78000 Versailles.
- ERMITAGE ACCUEIL, 23 rue de l'ermilage, 78000 Versailles.

Hygiène et sécurité :

- La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'établissement, lorsqu'elles existent, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.
- Le stagiaire est tenu de faire attention à ne pas dégrader les locaux et de respecter la propreté des lieux.
- Il est formellement interdit de fumer ou de consommer de l'alcool sur le lieu des cours (loi N°91-32 du 10 janvier 1991 et décret 2006-1386 du 15 novembre 2006, fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif).
- Il est formellement interdit de se nourrir dans les salles de cours.
- Le Centre de Formation se dégage de toute responsabilité pour des pertes ou vols d'objets appartenant aux élèves qui pourraient survenir dans les locaux.

Le stagiaire pourra être exclu pour les motifs suivants :

- non-respect du règlement intérieur
- non-respect du code de déontologie
- non-respect des conditions de paiement
- matériel détérioré
- comportement dangereux
- propos désobligeants envers les autres élèves ou les intervenants
- comportement non conforme avec l'éthique de l'Ecole
- si lors de la formation, le stagiaire manifeste une des contre-indications citées ci-dessous : *cancer, grossesse à risque, dépressions graves, diabète grave, mycoses, phlébite, thrombose, troubles mentaux.*
- liste non exhaustive

Si la bonne mise en œuvre le réclame, le Centre de Formation se réserve la possibilité, en concertation avec les intervenants, de modifier le contenu ou le déroulement des différentes sessions.



### Propriétés Intellectuelles et Dépôts marques

Les documents fournis font partie de la propriété intellectuelle du Centre de formation. Les stagiaires s'engagent à ne pas les utiliser, diffuser ou reproduire, sous quelque forme que ce soit, sans la permission du responsable du centre, dans le but de former, directement ou indirectement d'autres personnes.

Les supports de cours fournis sont à **usage exclusivement pédagogique**.

Si une contestation ou un différent n'ont pu être réglés à l'amiable, **le tribunal de Grande Instance de Versailles** sera seul compétent pour régler le litige.

Le contenu des programmes de formation du «Centre de formation Elisabeth Breton » est validé par un **Conseil de perfectionnement** et un **Comité de recherche**.

### CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

L'école a établi un Conseil de perfectionnement. Il se réunit au moins une fois par an et réfléchit sur l'évolution de la profession :

- Il contribue à l'élaboration du programme annuel de l'Ecole
- Il fait appel à des personnes qualifiées en raison de leur expérience pédagogique et professionnelle
- Emet des avis sur les orientations pédagogiques développées et formule des propositions.

Lui sont notamment soumis à ce titre :

- les perspectives d'ouverture ou de fermeture de sections
- les conditions générales d'admission des stagiaires, l'organisation et le déroulement de la formation
- les conditions générales de préparation et de perfectionnement pédagogique des formateurs.



### COMITE DE RECHERCHE

Une équipe de relaxologues a été constituée pour effectuer des études qui quantifient sous forme de statistiques les résultats obtenus par la relaxation. Ces études portent sur plusieurs troubles liés au stress comme la fatigue, les migraines, les troubles musculo-squelettiques, les troubles digestifs ou les troubles du sommeil. Les protocoles de relaxation enseignés dans l'école d'Elisabeth Breton sont le fruit du travail de nombreuses années, et sont basés sur l'expérience et les connaissances d'Elisabeth Breton.

\*\*\*

### Outils et moyens pédagogiques

- Supports de formation
- Vidéo projecteur
- Utilisation du logiciel « Visible Body » (outil qui favorise de manière visuelle et interactive l'intégration de l'anatomie en 3D) <http://fr.visiblebody.com/index.html>
- Travail en binôme
- Temps d'échange et de réflexion
- Evaluation des acquis par module
- Contrôle de connaissances tout le long de la formation
- Participations aux perfectionnements



### L'équipe

Les intervenants doivent répondre à des critères de qualité que nous avons fixés et que nous appliquons rigoureusement :

- Expertise du domaine d'intervention
- Aptitudes à la transmission des savoirs
- Aptitudes relationnelles
- Respect de la confidentialité

#### Responsable pédagogique

Elisabeth Breton

- Directrice de l'école

#### Assistants de l'école

Angélique Thillaye

- Assistante de formation de l'école
- Formatrice Titre RNCP
- Relaxologue, Réflexologue-Titre RNCP
- Praticienne en massages bien-être

Bénédicte Sommacal

- Assistante de l'école
- Relaxologue-Réflexologue Titre RNCP
- Praticienne en Fascia-Bien être et Fascia-Esthétique

#### Liste des intervenants extérieurs (interventions ponctuelles)

Valérie Gars

- Podologue Pédicure-DE
- Conférences au sein de l'école sur l' « Anatomie et pathologie des pieds »

Alain Lavallée

- Ostéopathe, Membre de l'Association Française d'Ostéopathie
- Diplômé de l'école d'Ostéopathie et de Biomécanique Appliquée de Cachan
- Pathologie ostéo-articulaire mécanique, viscérale et crânienne
- Conférences au sein de l'école sur l' « Anatomie axiale »

Alain Jacquet

- Médecin - CES stomatologie - Diplôme de cancérologie ORL et cervico-faciale (Villejuif)
- Exercice au sein du département de pharmacologie clinique - Université de Bordeaux - CHU Pellegrin
- Consultant et médecin investigateur essais cliniques
- Expert accrédité EUROTOX (toxicologie clinique)
- Accrédité Crédit Impôt Recherche (jusqu'en 2020)



Maria Meschke

- Psychologue Clinicienne et Docteur en Psychologie
- Intervenante en Formation continue
- Animation de Groupes de Supervision et Analyse des Pratiques auprès de professionnels du secteur médico-social.
- Conférences au sein de l'école sur « *Le toucher dans la relation de soin* », « *L'image de soi et le rapport au corps chez l'Enfant* », « *Éléments de Psychologie de la Personne Agée* », « *Éléments de Psychologie de la Personne malade* ».

Joakim Valéro

- Médecin nutritionniste gériatre
- Centre de rééducation et soins de suite « la cigogne »
- Prise en charge des problèmes de surpoids, Micro-Nutrition et Troubles du comportement alimentaire
- Conférences au sein de l'école sur la « *Médecine Préventive Anti-âge* » et « *Nutrition, Bien-être et Stress* »

Notre équipe sur le site *(les mises à jour sont régulières)*

<https://www.reflexobreton.fr/centre-formation-elisabeth-breton/equipe-centre-formation-reflexologie/>



### PARTENAIRES DU CENTRE DE FORMATION ELISABETH BRETON

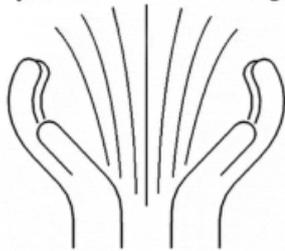
- AGAPS (Association de Gestion Agréée des Professions de Santé)
- SYCFI (Syndicat des Consultants-Formateurs Indépendants)
- Groupe d'Évaluation des Thérapies Complémentaires Personnalisées (GETCOP)
- La Chambre Nationale des Professions de la Santé Durable
- L'association La Douleur et le Patient Dououreux
- L'association La Fontaine du Bien-être
- CODESNA
- Hôpitaux Universitaires La Pitié-Salpêtrière-Charles Foix (Paris)



HÔPITAUX UNIVERSITAIRES  
**PITIÉ SALPÊTRIÈRE**  
**CHARLES FOIX**



*La Fontaine du Bien-être*

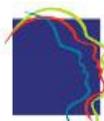


Association loi 1901

agaps



**SYCFI**



**Syndicat des  
Consultants-Formateurs  
Indépendants**



### MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le Centre de formation Elisabeth Breton propose des formations dans le domaine du **Développement Personnel et Bien-être de la personne.**

#### MODULES proposés :

- Initiation à la gestion du stress
- Gestion du stress en entreprise et en milieu professionnel
- Gestion du stress des enseignants et du personnel éducatif
- Prévention et Gestion du stress du Personnel soignant
- Relaxologue- Professionnel de la gestion du stress
- Perfectionnements
- Installation professionnelle
- Réflexologue Titre RNCP (*un autre livret d'accueil est spécialement conçu pour cette formation*)

\*\*\*

**L'inscription à la formation de RELAXOLOGUE-Professionnel(le) de la Gestion du stress est soumise à :**

- un entretien préalable
- une lettre de motivation et CV
- un certificat médical indiquant l'absence des contre-indications

Il est souhaitable que le candidat effectue une **étude de marché** et élabore son projet professionnel.

Un bilan de positionnement sera établi avant la formation.

#### L'inscription se déroule en 3 étapes :

1. **Dossier de candidature** (CV et lettre de motivation) permet de valider les pré-requis à la formation (niveau BAC minimum). Lors de l'**entretien individuel** seront examinés la clarté, la précision et le réalisme du projet professionnel du candidat. Dans le cas d'un avis favorable, le candidat passe à l'étape suivante.



2. **Demande de financement.** Le candidat reçoit un devis pour une demande de financement qu'il transmet à l'organisme dont il dépend, accompagné du programme de la formation et de la présentation du Centre de formation.
3. **Admission à la formation.** S'il obtient un financement, une convention de formation est conclue selon les modalités définies par l'OPCO.

Toute inscription sera effective lorsque l'école sera en possession de tous les documents demandés. En cas de prise en charge, l'inscription n'est effective qu'après le retour de la convention signée par l'organisme. Cette convention doit être transmise au centre de formation au minimum 3 mois avant le début de la formation. Au-delà de ce délai, la réservation du candidat sera annulée. En effet, le Centre de formation ne pourra s'engager à traiter dans les temps un dossier envoyé trop tardivement. Néanmoins, celui-ci pourra s'inscrire à la formation au titre d'un financement personnel.

Les personnes n'obtenant pas de financement pourront participer à la formation à titre individuel, dans la limite des places disponibles. Elles seront prévenues trois mois avant le début de la formation. Dans ce cas un contrat de formation est édité, mettant en parallèle les objectifs de formation, les modalités pédagogiques et financières, les moyens d'encadrement et les modalités d'évaluation concernées. Quelques jours avant la formation, le stagiaire reçoit une convocation accompagnée du livret d'accueil, dans lequel il trouve toutes les informations relatives à la formation, et notamment les modalités pratiques.

### Modalités pédagogiques

Formation en présentiel. Les formations sont constituées de sessions théoriques et pratiques, de séances de travail individuel d'application des connaissances et accompagnées de travaux pratiques. Pour toutes les formations, des supports de cours sont remis à chaque stagiaire. Pour chaque session, un test d'évaluation des acquis est réalisé afin de tester les stagiaires sur l'acquisition des connaissances. Les supports de cours sont distribués au fur et à mesure des cours. Utilisation des logiciels (VisibleBody, CODESNA ...).



### Résiliation d'une formation en cours

En cas de cessation anticipée de la formation à l'initiative du stagiaire, le Centre de formation Elisabeth Breton conserve 50% du solde restant, à titre de dédommagement.

En cas de force majeure reconnue, la formation est résiliée et seules les prestations effectivement dispensées sont dues par le stagiaire au prorata temporis.

En cas de cessation de la formation du fait du Centre de Formation Elisabeth Breton pour un motif de force majeure, si un aménagement n'est pas possible pour la poursuite de la formation, le stagiaire sera remboursé au prorata temporis des prestations effectuées.

Le Centre de Formation se réserve le droit de résilier une formation en cours sans avoir à en justifier le motif. Dans ce cas, l'intégralité du coût pédagogique sera remboursée. Dans le cas où le Centre de Formation était amené à devoir résilier un contrat de formation pour un motif justifié, seules les sommes des stages non effectués seraient remboursées.

### Professionalisme des formateurs

Les formations sont dispensées par des professionnels en activité et expérimentés. La répartition pédagogique est de 50 % d'apports théoriques et 50% de mise en pratique. La participation active et l'expérimentation des participants est privilégiée.

### Enquête de satisfaction

Il est demandé à chacun des stagiaires de compléter un questionnaire d'évaluation de la formation, comportant des items sur la qualité du contenu, sur la forme de la formation, la qualité pédagogique des formateurs, et sur les points éventuels à améliorer.

### Suivi des anciens

Le Centre de formation propose au moins 1 à 2 fois par an des réunions d'anciens stagiaires, afin d'échanger sur leur évolution professionnelle, les difficultés éventuelles rencontrées dans leurs activités professionnelles.

Un questionnaire « suivi des anciens » est envoyé aux stagiaires tous les 2 à 3 ans pour avoir des retours sur leur installation professionnelle suite à la formation.

Une newsletter avec des actualités du centre est transmise tous les mois.



### CERTIFICATION DE RELAXOLOGUE-Professionnel(le) de la Gestion du stress

La certification de Relaxologue-Professionnel(le) de la gestion du stress se déroule dans le cadre d'une mise en situation professionnelle sous la supervision du jury.

- Évaluation du dossier de candidature du(de la) postulant(e) : présentation de son parcours professionnel et un cas d'étude
- soutenance orale
- cas pratique

Le jury évalue et valide les capacités et les compétences professionnelles acquises par le(la) candidat(e), par rapport au **Référentiel d'activités, de certification et de compétences de RELAXOLOGUE-Professionnel(le) de la Gestion du stress**.

#### Composition du jury

Les évaluations se déroulent devant un jury de 5 personnes, de professions médicales, paramédicales ou de bien-être.

#### Voies d'accès à la certification de Relaxologue-Professionnel(le) de la Gestion du stress

La certification s'obtient via **la formation** ou à travers **la validation des acquis de l'expérience (VAE)**.

#### Conditions d'accès à la certification de Relaxologue-Professionnel(le) de la Gestion du stress

- **A l'issue de la formation** : Le candidat doit avoir mûri son projet professionnel et justifier d'une installation professionnelle de relaxologue de plus de 6 mois.
- **Par VAE** : Le candidat doit justifier exercer l'activité professionnelle de relaxologue depuis au moins 1 an.

#### Proclamation des résultats et délivrance du titre

La proclamation des résultats définitifs intervient si possible dès l'établissement du procès-verbal à la fin de la délibération du jury. Le Centre de Formation Elisabeth Breton délivre les titres selon la délibération du jury et à partir des procès-verbaux transmis par son président.



### Validation partielle et conditions de rattrapage

Selon les motifs de refus de la certification, des solutions sont envisagées afin que le candidat puisse se représenter ultérieurement. Si certaines compétences sont défailtantes, le candidat est invité à suivre la formation qui correspond à l'enseignement de ces compétences. Si le projet professionnel n'est pas suffisamment solide, il est invité à le modifier avant de se représenter. Le candidat a la possibilité de représenter un dossier de validation des compétences manquantes au jury dans un délai maximum de 5 ans à compter de la date de notification de la décision du jury.

\*\*\*



## Modalités de CERTIFICATION FICHES INVENTAIRE

### 1. *Gestion du stress en entreprise et en milieu professionnel*

<http://inventaire.cncp.gouv.fr/fiches/3876/>

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisée la certification : **Transverse**.

- La certification est transverse et s'adresse à l'ensemble des salariés, dirigeants, travailleurs indépendants, et à toute personne de tous les secteurs d'activités confrontée à des problématiques de prévention et de gestion du stress en milieu professionnel.
- La certification s'adresse à tous salariés, tous les professionnels de tous secteurs d'activités, créateurs d'entreprises, personnes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle.

### 2. *Certificat de capacité à la gestion du stress des enseignants et du personnel éducatif*

<http://inventaire.cncp.gouv.fr/fiches/3713/>

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisée la certification : **Transverse**.

- La certification est transverse et s'adresse à l'ensemble des enseignants, du personnel éducatif, salariés, dirigeants, travailleurs indépendants, et à toute personne de tous les secteurs d'activités confrontée à des problématiques de prévention et de gestion du stress en milieu éducatif.

### 3. *Prévention et gestion du stress du personnel soignant*

<http://inventaire.cncp.gouv.fr/fiches/3946/>

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisée la certification : **Transverse**.

- La certification s'adresse à tous les professionnels de la santé, aux soignants, aux cadres de santé, aux professionnels au sein d'EHPAD et de structures hospitalières ou en structures adaptées, et dans les centres anti douleur ou dans les Unités de Soins Palliatifs, etc...Elle s'adresse également aux professionnels de santé exerçant en libéral et le secteur des services à la personne.



Les modalités de certification sont conçues avec le souci premier de permettre d'évaluer une acquisition réelle de compétences nécessaires et utiles dans le cadre d'une activité professionnelle. Pour ce faire nous revoyons de manière régulière (annuellement) les modalités d'évaluation afin de s'assurer de leur pertinence. Cette procédure d'évaluation s'appuie à la fois sur les retours de participants, sur les retours des responsables formation des salariés formés, sur les taux de réussites et sur les retours des intervenants.

Le jury évalue et valide les capacités acquises ci-dessous :

- analyse de pratiques
- mise en situation
- rapport d'expérience

#### Composition du jury

Les évaluations se déroulent devant un jury de 5 personnes, de professions médicales, paramédicales ou bien-être.

\*\*\*



## INSTALLATION PROFESSIONNELLE

### **Accompagnement individuel à l'installation professionnelle**

Le démarrage d'une activité professionnelle, en libéral, exige un certain savoir-faire, une méthodologie, une organisation, ainsi que des compétences de présentation et de communication. Nous proposons un accompagnement durant l'implantation professionnelle par des personnes compétentes et expérimentées afin de s'assurer que les efforts déployés mènent au résultat attendu.

Le Centre de formation Elisabeth Breton collabore avec L'AGAPS (Association de Gestion Agréée des Professions de Santé) qui propose des prestations spécifiques, notamment en matière d'information juridique, fiscale, droit du travail.

Nos praticiens peuvent adhérer à l'AGAPS, et être accompagnés dans leur activité professionnelle.

<https://www.agaps.com/>

### **Ressources de communication**

Pour faciliter la communication, des dépliants préconçus et des outils de présentation, d'animation et de conférence sont proposés aux praticiens formés dans le Centre de formation Elisabeth Breton.

Le Centre de formation Elisabeth Breton collabore avec des professionnels qui proposent une panoplie de prestations sur supports imprimés (Print) et sur supports écrans (Web / Infographie).

[Designbay.fr](http://Designbay.fr) - *Communication Print & Web.*



Centre de formation  
Elisabeth Breton



**MERCI ET BONNE FORMATION !**

*L'Equipe du Centre de Formation Elisabeth Breton*